

# Politique démographique comme politique d'État

## Natalité, immigration, rétention. Vision de long terme.

Alfred Sauvy écrivait en 1952 que la démographie commande à long terme presque tout. Soixante-dix ans plus tard, cette affirmation s'est avérée prophétique pour une dizaine d'États qui avaient traité leur démographie comme un phénomène naturel plutôt que comme une responsabilité politique. Le Japon vieillit sans renouvellement depuis les années 1990, au point que la robotisation y est adoptée en partie pour pallier la disparition d'une main-d'oeuvre que la natalité ne fournit plus. L'Italie perd des habitants en termes absolus depuis 2015. La Bulgarie et la Lettonie ont vu leur population diminuer d'environ un quart depuis la fin du bloc soviétique, sous l'effet conjugué d'une natalité effondrée et d'une émigration massive. Ces trajectoires ne sont pas des accidents de parcours ni des fatalités culturelles. Ce sont les résultats prévisibles, et prévenus, d'une absence prolongée de politique démographique sérieuse.



Un déclin démographique structurel ne frappe pas d'un seul coup. Il s'installe sur plusieurs décennies, et c'est précisément ce qui le rend politiquement difficile à traiter: quand les effets deviennent visibles, les marges de manoeuvre se sont déjà considérablement réduites. Le ratio actifs-retraités se détériore d'abord lentement, puis de façon accélérée, forçant des arbitrages douloureux entre niveau des prestations, niveau des prélèvements et endettement. La transmission linguistique et culturelle suit la même logique: une langue parlée par moins de locuteurs perd de l'influence dans les espaces de prestige avant de reculer dans les pratiques quotidiennes, et ce recul se nourrit lui-même. La capacité d'investissement collectif dans des projets de long terme s'en trouve réduite, parce qu'une population vieillissante a des préférences électorales qui basculent vers la protection de l'acquis plutôt que vers la prise de risque productive. Tout État qui se projette dans la durée doit traiter la démographie comme une infrastructure fondamentale, au même titre que le droit ou la fiscalité, parce que les conséquences de l'ignorer sont documentées et difficiles à inverser une fois enclenchées.

L'objection climatique mérite d'être prise au sérieux. Elle repose sur une prémisse réelle: la pression humaine sur les ressources naturelles est un problème grave. Mais elle confond deux questions distinctes. La première est celle des modes de consommation et de production, qui est une question de choix technologiques, fiscaux et réglementaires. La seconde est celle du nombre de personnes, qui est une question démographique. Réduire la population des pays développés à faible empreinte carbone par habitant ne résout pas la crise climatique, dont les moteurs principaux sont la croissance de la consommation dans les économies émergentes et la persistance des énergies fossiles dans les économies industrialisées.

Une population vieillissante et en déclin investit moins dans les infrastructures de transition, dispose de moins de main-d'oeuvre pour déployer les nouvelles technologies, et produit des gouvernements moins enclins à prendre des risques sur le long terme. Les sociétés qui ont la capacité institutionnelle et technologique de mener la transition écologique ont précisément besoin de demeurer démographiquement viables pour y parvenir.

La question de la natalité est la plus directe. La fécondité des sociétés développées est presque universellement sous le seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme. En 2023, la France était à 1,68, l'Allemagne à 1,46, l'Espagne à 1,19 et la Corée du Sud à 0,72, un plancher absolu qui a conduit Séoul à créer un ministère dédié à la crise démographique. Ce résultat collectif n'est pas une préférence abstraite pour la vie sans enfant que des politiques publiques viendraient contrarier. Les enquêtes menées dans les pays développés montrent systématiquement que les personnes en âge de fonder une famille veulent plus d'enfants qu'elles n'en ont: en France, cet écart entre fécondité souhaitée et fécondité réelle dépasse 0,5 enfant par femme; en Allemagne, il frôle 0,7.

Ce sont des contraintes concrètes qui produisent cet écart: coût du logement qui a augmenté plus vite que les revenus dans la quasi-totalité des métropoles depuis les années 2000, précarité de l'emploi qui retarde les projets de vie, insuffisance chronique des services de garde accessibles financièrement, impossibilité pratique de concilier carrière et parentalité sans absorber des coûts disproportionnés, en particulier pour les femmes. Agir sur ces contraintes, c'est lever des obstacles que les individus eux-mêmes identifient comme des freins à leurs propres projets. La France a maintenu pendant des décennies une natalité sensiblement supérieure à celle de ses voisins grâce à un soutien familial substantiel, avant de voir ce taux reculer précisément à mesure que ce soutien s'effritait. La Suède a stabilisé sa fécondité en investissant dans des congés parentaux partagés et une offre publique de garde. Ce n'est pas de l'ingénierie sociale. C'est de la politique sociale qui produit des résultats mesurables là où son absence en produit aussi, mais dans l'autre sens.

L'immigration est souvent présentée soit comme un geste moral, soit comme un correctif comptable destiné à compenser un déficit de naissances. Les États qui la gèrent de façon efficace encadrent l'arrivée de personnes par des objectifs précis liés à la capacité réelle d'intégration économique, à l'accueil linguistique et à la cohésion civique. Le Canada et l'Australie, dont les systèmes reposent sur des critères de sélection explicites et un suivi de l'intégration, obtiennent des résultats nettement supérieurs à des pays comme la France ou la Belgique, qui ont géré l'arrivée de populations importantes sans politique d'intégration cohérente, produisant des taux de chômage parmi les immigrants deux à trois fois supérieurs à ceux de la population native, et une ségrégation spatiale et scolaire bien documentée.

Exiger une intégration linguistique n'est pas une forme d'assimilation forcée: c'est une condition de participation économique et civique réelle. Un immigrant qui ne maîtrise pas la langue du marché du travail est structurellement confiné à des emplois précaires et sous-qualifiés, ce qui ne sert ni ses intérêts ni ceux de la société d'accueil. Les études sur la mobilité intergénérationnelle montrent systématiquement que les enfants d'immigrants dont les parents ont acquis une maîtrise fonctionnelle de la langue locale connaissent une ascension sociale nettement supérieure à ceux dont les parents en ont été privés. L'intégration linguistique est un instrument d'émancipation, pas de domination. La différence entre les modèles qui fonctionnent et ceux qui échouent ne tient pas à l'origine des personnes accueillies. Elle tient à la qualité des institutions qui les reçoivent et à la clarté des attentes mutuelles établies dès le départ.

Le troisième pilier est la rétention, et c'est celui dont on parle le moins. Former une population qualifiée sans lui offrir de perspectives économiques et institutionnelles suffisantes conduit mécaniquement à l'exode de ses membres les plus mobiles, c'est-à-dire les plus qualifiés et les plus jeunes. L'Irlande des années 1980 a perdu une fraction importante de sa génération diplômée avant de renverser cette tendance par une politique économique volontariste. Les pays baltes ont subi une émigration massive après leur intégration européenne, leurs diplômés partant vers des marchés où leurs qualifications étaient mieux rémunérées.

Les raisons du départ sont rarement sentimentales. Les gens quittent leur milieu d'origine quand les conditions objectives de la réalisation personnelle et professionnelle y sont insuffisantes: emplois peu nombreux ou peu qualifiés, salaires en décalage avec le coût de la vie, institutions perçues comme défaillantes, sentiment que contribuer à un projet collectif tangible n'est ni possible ni reconnu. Aucun discours identitaire, aussi sincère soit-il, ne peut durablement compenser ce déficit structurel. La rétention se gagne par la qualité concrète de ce qu'un milieu offre, pas par l'appel à l'appartenance.

Un Québec souverain disposerait de leviers démographiques substantiellement plus étendus que ceux dont il dispose aujourd'hui. Le gouvernement fédéral conserve actuellement l'autorité sur la réunification familiale, les réfugiés et l'immigration temporaire, qui représentent collectivement la majorité des arrivées sur le territoire québécois. Il contrôle les paramètres des régimes de retraite nationaux, qui conditionnent les arbitrages fiscaux liés au vieillissement. Les politiques de logement, qui influencent directement la natalité, sont fragmentées entre ordres de gouvernement d'une façon qui empêche toute cohérence d'ensemble. Un État souverain pourrait aligner l'ensemble de ces leviers en fonction d'objectifs démographiques cohérents, plutôt que de négocier des compétences partielles dans un cadre fédéral qui n'a pas été conçu pour servir les intérêts spécifiques d'une société francophone minoritaire en Amérique du Nord.

Ces dimensions exigent une vision qui dépasse les cycles électoraux parce que leurs effets se mesurent sur une génération. Un programme de soutien à la natalité adopté aujourd'hui ne modifiera la structure de la population active que dans vingt ans. Une politique d'intégration sérieuse produira ses effets sur la cohésion sociale dans dix ou quinze ans. Cette temporalité rend la question politiquement ingrate: les gouvernements qui investissent n'en récoltent pas les fruits, et ceux qui désinvestissent n'en subissent pas les conséquences directes. C'est précisément pourquoi une politique démographique sérieuse suppose des institutions capables de tenir le cap au-delà des alternances, des mécanismes d'évaluation fondés sur les résultats réels plutôt que sur les budgets engagés, et une culture politique qui accepte de travailler sur des horizons de vingt ou trente ans.

Construire un État suppose d'assumer pleinement la responsabilité de la population qui le constitue: son renouvellement, sa formation, sa rétention, son intégration. Un État qui se serait déclaré souverain sans se doter de ces instruments resterait dépendant, sur ce plan fondamental, de dynamiques qu'il ne contrôle pas. La démographie serait pilotée par des politiques décidées ailleurs, la rétention des talents conditionnée par l'attractivité d'autres marchés, la natalité abandonnée aux seules forces du marché du logement. La souveraineté démographique n'est pas un concept symbolique. C'est une capacité opérationnelle qui se construit avant, pendant et après la transition politique, par des politiques publiques cohérentes inscrites dans la durée. Les États qui ont tenu leur démographie ont en commun d'avoir traité la question comme une priorité de gouvernance, non comme un sujet de campagne.

Louis-Martin Carrière